lieu de 9 h. 27 m. du soir ; Leuze, A. 9 h. 37 m. du soir ; id. D. 9 h. 38 m. du soir ; Tournai, A. 9 h. 59 m. du soir.

Par arrêté du 19 novembre dernier, M. le docteur Wintrebert a été nommé membre du Conseil central d'hygiène et de salubrité du département du Nord.

Les aspirants à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Lille, sont prévenus que des examens de grammaire auront lieu dans une des salles de l'Ecole, le jeudi 13 janvier prochain, à huit heures du matin.

Les demandes d'inscription à l'examen sont reçues au secrétariat de l'Ecole, sur la production de l'acte de naissance des candidats constatant qu'ils ont dix-sept ans accomplis.

[On nous écrit : « M. L. Harper a fait exécuter hier matin, une messe de sa composition, à l'église de Croix. Nous pouvons, sans exagérer dire que cette messe est un chef-d'œuvre. Le *Kyrie* est magnifique et a été parfaitement rendu c'est de la musique religieuse dans toute l'acception du mot.

» A l'*Offertoire*, un ténor de nos amis a chanté un *O salutaris*, qui a produit un très bel effet.

» M. D. Bernard avait été chargé du *Bénédictus* et M. F. Warrin de l'*Agnus Dei*. Ce dernier solo est écrit et a été chanté d'une manière admirable.

Le chœur complet, composé de trente-cinq exécutants environ, a terminé par un *Veni Sancte spiritus*, qui est une page réellement grandiose comme composition ! Nous le répétons, cette messe est un véritable chef-d'œuvre, et M. L. Harper a droit à nos plus sincères félicitations.

M. le curé a remercié les amateurs qui sont allés chanter cette messe dans son église et a profité de cette occasion pour engager ses paroissiens à faire enseigner la musique à leurs enfants, « la musique qui élève l'âme, la musique religieuse, la seule sérieuse et par laquelle nos grands maîtres se sont fait une réputation. »

» Après la messe, M. le maire de Croix, l'honorable M. Beaucarne, s'est joint à M. le curé pour féliciter l'auteur et les exécutants

» Nous espérons bien que M. Harper fera exécuter cette messe dans l'une de nos paroisses et mettra ainsi nos amateurs à même de reconnaître que nous n'exagérons pas lorsque nous classons ce compositeur parmi les artistes de grand talent.

« MUCHAUSA. »

On écrit d'Iwuy au *Libéral* de Cambrai que samedi matin, à 5 heures et demie, des cultivateurs ont trouvé étendu sur un des bas côtés de la route de Valenciennes, entre Iwuy et Thun-Saint-Martin, le corps inanimé de M. Courtin, curé de cette dernière paroisse.

La mort paraissait remonter à plusieurs heures. M. l'abbé Courtin avait quitté M. le curé d'Iwuy, la veille à quatre heures du soir. En revenant à Thun-Saint-Martin, il fut obligé, par la tempête, de se refugier par deux fois chez des amis, et il ne se remit en route qu'à neuf heures du soir, malgré l'insistance des hôtes qui le voyaient souffrant.

M. Courtin a été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

Pour toute la chronique locale ALFRED REBOUX

Dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques.

(Service particulier du *Journal de Roubaix*)

Paris, lundi 20 décembre.

La Commission chargée de rédiger le règlement de la Chambre va, dit-on, demander le rétablissement de l'Adresse.

Le *Constitutionnel* dit que le Conseil d'Etat est saisi du projet de loi modifiant le tarif d'octroi de la ville de Paris.

Londres, lundi 20 décembre.

Le correspondant de Berlin du *Times* assure que la France propose un désarmement aux cabinets de Berlin, de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de orence.

Vienne, lundi 20 décembre.

La majorité du ministère vient d'adresser à l'Empereur le mémoire dont il a été plusieurs fois question. En même temps, la minorité du ministère renouvelle l'offre de sa démission.

L'Empereur n'a encore pris aucune décision.

Liverpool, lundi 20 décembre.

Le marché ouvre calme, mais ferme.

Havre, lundi 20 décembre.

Ventes 2500 balles. Louisiane 137.50; Sorocabas, 134; Fernambourg, 140; Terme faisable, 131,

(Dépêches de MM. Kablé et Cᵉ, communiquées par M. Bulteau-Desbonnets).

Liverpool, lundi 20 décembre,
Ventes probables, 12,000. Amérique faciles. Orléans, débarquement, 11 3/4. Indes, ferme.

Hâvre, lundi 20 décembre,
Ventes, 3000 balles. Moitié samedi. Oomera, 118/120. Embarquement, janvier février, 110. Autres soutenus.

Pour les dernières nouvelles : ALFRED REBOUX

Bourse de Paris

du 20 Décembre 1869.

Rente	3 p. 0/0	72.67 1/2
id.	4 1/2 p. 0/0	103.

FAITS DIVERS

— Le 4 décembre dernier, cinq jeunes gens de la vallée d'Aoste partaient du Bourg-Saint-Maurice pour se rendre dans leur pays, en traversant le Mont-Saint-Bernard.

En route, ils furent surpris par l'ouragan, et la nuit vint encore ajouter à leur effrayante situation.

Deux, peut-être plus vigoureux, avaient devancé leurs camarades de quelques pas, et ont échappé au danger; mais les trois autres furent entraînés par une avalanche qui les a engloutis sous la neige.

Deux ont survécu quoiqu'ayant passé toute la nuit dans cette horrible position; ils ont eu les pieds et les mains complètement gelés, les ongles et les chairs se détachaient en lambeaux. L'un est le nommé Granier Joseph, âgé de 21 ans, cocher, venant de Paris et se rendant à la Thuile d'Aoste pour satisfaire à la levée; l'autre se nomme Philippe Etienne, âgé de 18 ans, miueur, né à Verragno et venant d'Ugines. A l'aube du jour et après de nombreux efforts, ils ont pu enfin se débarrasser de leur affreux manteau de neige, et ce ne fut qu'en rampant sur leurs genoux qu'ils purent sortir de l'enfoncement dans lequel ils se trouvaient. Enfin, ils furent aperçus à environ un kilomètre de la cantine Sainte-Barbe par les cantonniers gardiens de ce *ricovero* qui volèrent à leur secours et les emportèrent sur leurs épaules,

Le malheureux, victime de la catastrophe, fut découvert par l'intrépide facteur du Petit-St-Bernard, Pivot Pierre, déjà si glorieusement connu pour son courage et son dévouement; se nomme Lillas Faustiniés Damassera, âgé de 28 ans. Mineur de profession, il venait aussi d'Ugines et allait à Varragno, d'où il était originaire.

Le lendemain, informé par le facteur, le maréchal des logis de la brigade de Bourg-St-Maurice, M. Grenier Louis, accompagné du gendarme Fouilloux, sont partis de Séez sous la conduite du sieur Mérendet Pierre, chef cantonnier, et de neuf hommes, pour aller constater l'accident. Par un ouragan affreux et après un trajet pénible et plein de dangers, ils arrivent enfin à la cantine où ils trouvèrent les deux malheureux qu'ils firent transporter à l'hospice.

De là, ils revinrent à la cantine pour aller à la recherche du cadavre. Là encore, Pivot Pierre, arrive portant un malheureux voyageur, parti le matin du Bourg, qu'il trouve affaissé dans la neige et prêt à succomber.

Guidés par lui, les gendarmes, cantonniers et les hommes de corvée se remettent en route, toujours par un temps affreux et à travers mille précipices, pour aller chercher le corps de Damassera; enfin on a pu le transporter à Séez, où M. le maire fit procéder à son inhumation.

Nous lisons dans la *Gazette des Tribunaux :*

Le service de sûreté vient de mettre la main sur l'assassin de la fille R..., tuée, comme on le sait, dans un garni du boulevard Rochechouart, par un déserteur des zouaves, nommé P... Cet homme, qui avait cherché à se rendre méconnaissable en prenant des vêtements d'ouvrier, avait été reconnu par deux agents, qui se mirent à le suivre. Se voyant épié, il voulut leur échapper en courant dans la rue Péchoin, quartier de la Villette. Mais il a été bientôt rejoint, et les inspecteurs s'en sont rendus maîtres.

Conduit aussitôt à la Préfecture de police, il a été sommairement interrogé par M. Claude, à qui il a avoué son crime en pleurant. C'est, dit-il, dans un moment de folie furieuse provoquée par l'énorme abus de liqueurs alcooliques qu'il a assassiné la fille R... Une réaction se serait aussitôt opérée; il serait tombé dans un abattement insurmontable qui l'empêcha de fuir et se serait endormi jusqu'au lendemain, à huit heures du matin, sur le même lit que sa victime.

Est-ce un système de défense que s'est préparé le prévenu ? L'instruction établira peut-être la vérité.

C'est un homme de trente trois ans et qui a, dit-on, quatorze ans de services militaires.

— Au sujet des services rendus par la presse, le *Français* rappelle le trait suivant qui fait le plus grand honneur au *Times* :

Au printemps de 1841, le *Times* découvrit par ses propres correspondants, et notamment par celui de Paris, tout un plan gigantesque formé par de supérieurs et habiles escrocs pour dépouiller simultanément les banquiers des principales places de l'Europe.

Le succès paraissait infaillible et devait rapporter aux auteurs de cette conception audacieuse un nombre énorme de millions.

Déjà le plan, essayé à Florence, avait trompé l'œil des financiers et reçu un heureux commencement d'exécution.

Le *Times* se livra lui-même à des investigations difficiles et délicates, multiplia les agents, dépensa 150,000 fr. de sa caisse, et finalement empêcha la réussite du complot en divulgant toute la machination avec les preuves à l'appui.

Les négociants de Londres, voulant reconnaître l'éminent service que le *Times*, avec un désintéressement égal à sa perspicacité, venait de rendre au commerce de l'Angleterre et de toute l'Europe, ouvrirent une souscription pour rembourser le journal de ses dépenses; mais les propriétaires du *Times* déclarèrent qu'ils s'estimaient suffisamment récompensés d'avoir pu être utile à la chose publique.

Alors la souscription changea d'objet, et une commission présidée par le lord-maire décida que deux tables de marbre, portant une inscription commémorative, seraient posées, l'une dans la Bourse de Londres, l'autre dans les ateliers du *Times* où on les voit aujourd'hui, et que le surplus des fonds, placés sur l'Etat, seraient consacrés à la création de deux bourses appelées *bourses du Times*, pour entretenir perpétuellement deux enfants pauvres aux Universités d'Oxford et de Cambridge.

— Nous lisons dans *Paris Journal* :

L'avant-dernière nuit, entre trois et quatre heures du matin, les personnes qui passaient sur les quais ont été témoins oculaires du plus étrange phénomème qu'on ait vu dans notre centrale.

Il faisait uu beau clair de lune, mais la lune et le ciel étaient voilés par des nuages qu'on eût dit éclairés par la lumière d'une région aurore boréale.

Tout le monde connaît le phénomène du mirage, au moins par des descriptions que les voyageurs en ont faites.

C'est un phénomène de cette nature qui a frappé d'admiration pendant plus d'une heure les nombreuses personnes attardées par leurs plaisirs ou leurs affaires.

Durant une heure, Paris, ses palais, ses monuments et son fleuve, sont apparus sur les singuliers nuages qui masquaient le ciel, mais renversés comme cela aurait lieu si, au-dessus de Paris on pouvait placer une immense glace étamée. Le Panthéon, les Invalides, Notre-Dame, le palais du Louvre et des Tuileries, la Seine, les Champs-Elysées et leur grand palais présentait une image camaïeu rosée d'un effet indescriptible.

— Nous lisons dans la *Gazette des tribunaux* : « Quelques journaux ont parlé, aujourd'hui, d'un assassinat commis par un zouave, le nommé Mathieu Pallandre, sur la personne d'une femme Renaux, qu'il aurait amenée, avant-hier soir dans un garni du boulevard Rochechouart, et qu'il aurait tuée en la frappant au moyen de son sabre-baïonnette.

» Une instruction judiciaire a été commencée contre l'auteur du crime, et on comprend, dès lors, la réserve que nous impose cette circonstance, eu égard à la publication des détails concernant l'assassinat. Toutefois nous pouvons annoncer, dès à présent, que Pallandre, en louant une chambre dans le garni du boulevard Rochechouart, a inscrit exactement ses noms et prénoms sur le registre du logeur, et nous ajouterons que, depuis deux mois environ, cet homme était activement recherché, comme déserteur, par l'autorité militaire. »

— On a parlé dernièrement de la découverte, dans les marais de Bruges, du cadavre de M. Cabriol, coiffeur, et on disait que sa mort était attribuée à un suicide.

Le juge d'instruction, le substitut de M. le procureur du Roi et M. Lagrange, médecin au rapport, se sont rendus à la mairie de Bruges, où Cabriol avait été transporté, et ont ouvert une enquête.

De l'autopsie du corps, de l'examen attentif du lieu où il a été trouvé, et enfin des renseignements nombreux recueillies de divers côtés, il ressort clairement, assure-t-on, que ce malheureux a été victime d'un meurtre.

Un coup de feu lui avait fracassé la tête. Quelques grains de plomb retirés de la blessure et comparés à celui que renfermait le sac de Cabriol, n'étaient pas du même calibre.

La position de la victime, de son fusil et du terrain sur lequel elle a été découverte, ne permettent d'admettre ni un suicide ni un accident.

Ses parents assurent qu'en quittant son domicile, Cabriol avait sur lui une somme assez considérable; mercredi soir on n'a cependant trouvé sur lui que 70 centimes.

Il a été vu lundi, en compagnie d'un autre coiffeur, dans deux auberges du Marais, et a quitté la dernière à quatre heures du soir; la mort remonte à quatre heures et demie. La justice informe.

— On ne saurait douter, dit l'*International*, que l'art des annonces n'ait fait un pas de géant.

Il y a cependant beaucoup à faire encore. Je vous ai parlé, dans le temps, dit le rédacteur de ce coiffeur ingénieux qui exhibait un ours vivant dans une cage au-devant de sa boutique avec cette inscription :

Au temple de la tonsure.
Cet ours sera tué demain
et sa graisse transformée
en pommade

Un industriel anglais, dont l'ingéniosité n'est pas moins grande, vient de s'y prendre d'une autre manière pour pousser à la vente de ses produits : — il est peaussier.

Il a eu l'idée de coudre un homme dans une peau d'ours et de l'envoyer dans les rues distribuer des prospectus.

On s'imagine l'effet produit : tandis que l'ours armé d'un bâton d'une patte et d'un paquet de circulaires de l'autre, s'avance gravement sur le trottoir, les enfants s'enfuient, les femmes poussent des cris d'épouvante, les chiens hurlent, les chevaux se cabrent, une carriole est démolie, la police s'élance à la rescousse, l'ours est traîné à la station de police, et le marchand de peaux trouve le lendemain dans tous les journaux la réclame demandée, sans avoir eu à délier les cordons de sa bourse.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de Chimie

Lundi 20 décembre à 8 h. 1/4 du soir.

Du bois de campêche.

Action des réactifs sur la décoction de campêche. Pourquoi les teinturiers ne doivent-ils employer, que de eaux calcaires pour faire la décoction de campêche ? Action de la teinture alcoolique de Campêche sur le bicarbonate de chaux. Préparation de l'acide carbonique. Asphyxie d'un lapin par l'acide carbonique. Action d'un courant électrique sur le lapin asphyxié.

Cours public de Physique

Mercredi 22 décembre à 8 heures 1/4 du soir,

Effets produits par les courants électriques sur les animaux vivants. Expérience de Mattencci sur le lapin. Expérience de Zamboni sur un poulet. Expérience d'Aldini sur un cochon d'Inde.

Caisse d'épargne de Roubaix.

Bulletin de la séance du 19 décembre 1869.

Sommes versées par 90 déposant dont 24 nouveaux fr. 12.820 »
30 demandes en remboursement 8,399 32

Les opérations du mois de décembre sont suivies par MM. Réquillart-Scrépel et Henri Mathon, directeurs.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.

DÉCÈS.

17 décembre. — Vivier Mathilde, 1 an, rue Neuve-du-Fontenoy. — Lanneau Louis, 2 ans, rue du Quai. — Loutre Virginie, 71 ans, journalier, Hospice.—Lacrenier Sophie, 13 jours, Trois-Ponts. — Parazaes Pierre, 26 ans, boucher, Hôpital.

18 décembre. — Bourgeois Marie, 4 mois, Triez Saint-Joseph. — Haverland Marie, 52 ans, ménagère, Haut-Fontenoy. — Pluouet Hubertine, 60 ans, ménagère, Hôpital. — Langlet Hortense, 3 mois, rue de l'Alma.

NAISSANCES.

17 décembre. — Thomas Julia, rue Jacquart. — Delcroix Louis, rue des Longues-Haies. — Six Henri, rue de l'Ommelet. — Lebrun Léopold, rue Neuve-Fontenoy. — Duhamel Aurore, rue de l'Espérance. — De Kyvére Marie, rue de Mouveaux.

18 décembre. — Baert Mathilde, rue de Tourcoing. — Haemers Julien, rue du Haut-Fontenoy. — Huyghe Marie, rue des Fondeurs.—De Boysere Emmanuel, fort Bayart. — Van Hecke Sophie, rue Jacquart. — Deryke Léonard, rue des Longues-Haies. — Delporte Elodie, rue Neuve.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Taxe des lettres de direction de poste à direction de poste.

	Lett. aff.	non-aff.
Jusqu'à 10 gr. inclus.	0 f. 20 c.	0 f. 30 c.
de 10 gr. à 20 gr. incl.	0 40	0 60
de 20 gr. à 100 gr. »	0 80	1 20
de 100 g. à 200 g. »	1 60	2 40

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 gr. ou fraction de 100 grammes excédant, 80 c. en cas d'affranchissement, et 1 f. 20 cent. en cas de non-affranchissement.

Taxe des lettres nées et distribuables dans la circonscription postale du même bureau.

	Lett. aff.	non-aff.
Jusqu'à 10 g. inclus.	0 f. 10 c.	0 f. 15 c.
de 10 g. à 20 g. »	0 20	0 30
de 20 g. à 100 g. »	0 40	0 60
de 100 g. à 200 g. »	0 80	1 20

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 gr. ou fraction de 100 grammes excédant, 40 c. en cas d'affranchissement, et 60 c. en cas de non-affranchissement.

Taxe des lettres de Paris pour Paris.

	Lett. aff.	non-aff.
Jusqu'à 15 g. inclus.	0 f. 10 c.	0 f. 15 c.
de 15 g. à 30 g. »	0 20	0 25
de 30 g. à 60 g. »	0 30	0 35
de 60 g. à 90 g. »	0 40	0 45

Et ainsi de suite, en ajoutant 10 cent par chaque 30 grammes ou fraction de 30 gr. pour les lettres affranchies ou non affranchies.

THÉATRE DE ROUBAIX.

Lundi 20.

Dernière représentation de

FROU-FROU

Je dine chez ma mère, comédie en un acte.

On commencera à six heures 3/4.

FROU-FROU à 7 h. 3/4.

Théâtre Populaire.

Lundi 20 Décembre.

Les mémoires du Diable, comédie-vaudeville en 3 actes.

Les deux divorces, vaudeville en un acte.

On commencera à six heures 3/4.

BOURSE DE LILLE.

Cours du 18 décembre 1869

OBLIGATIONS DES VILLES.

Armentières.	505 ..
Lille 1860, J. A. 1865. . .	100 50
Lille 1863. J. J. Janv. 1864 .	101 75
Lille 1868, libérées. . . .	510 ..
Roub.-Tourcoing, R. à 50. .	40 50

VALEURS LOCALES.

Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix.	501 25
Comptoir Devilder et Cᵉ. . .	525 ..
Crédit industriel du Nord. .	510 ..
Caisse Pérot et Comp. . . .	570 ..
Compagnie le Nord, incendie 200 fr. p.	1300 ..
Gaz de Wazemmes à . . .	1300 ..
— — n . . .	1125 ..
Caisse commerc. de Roubaix.	541 25
Lille à Béthune, actions. . .	405 ..
Lille à Béthune, oblig. . .	303 75
Aniche (le douzième) . . .	... ..
Azincourt.	250 ..
Auchy-au-Bois	... ..
Bruay	1840 ..
Bully-Grenay, anc.	443 ..
Carvin, ...	1100 ..
Courrières, ...	10075 ..
Campagnac, ...	625 ..
Douvrin, anc.	... ..
Douvrin nouv. 1864	... ..
Escarpelle, ...	1300 ..
Epinac, ...	... ..
Ferfay, ...	900 ..
Fiennes et Harding, ...	... ..
Lens, ...	9100 ..
Liévin, ...	... ..
Meurchin, ...	976 25
Vicoigne-Nœux	5410 ..
Vendin, ...	... ..
Thivi et Fresnes (M.) . . .	... ..

COURS DES HUILES A LILLE

17 *Décembre* 1869.

	HUILES l'hectolit.	GRAINES l'hectolit.	TOURTEAUX l'hectolitre
Colza. . .	93 25a	23 .. 26 50	19 .. 19 50
» épur qq	99	—	...
Œill. b. g.	...	32 .. 37 ..	14 50 15 ..
» rousse.	...	...	...
Cameline...	...	22 .. 24 ..	15 ..
Chanvre..	...	15 .. 15 50	16 50
Lin du p..	75.50	20 .. 26 ..	26 .. 30
Lin gr. et.	74	24 .. 27 ..	25 27

CHEMIN DE FER DU NORD.

Départs de Roubaix pour

Lille — Matin : 5.17 — 7.21 — 9.51 — 11.26 — Soir : 12.34 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.00

Tourcoing et Mouscron — Matin : 5.17 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.22 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement).

Amiens et Paris — Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3.34 (1ᵉ et 2ᵉ cl.) — 7.38 — 9.36.

Armentières, Bailleul, Haxebrouck. — Matin : 5.17 — 7.21 (jusqu'à Armentières seulement) 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 6.13 — 9.36.

Calais — Matin : 5.17 — 9.51 (1, 2ᵉ cl.) — 11.26. — Soir : 6.13.

Dunkerque. — Matin : 5.17 — 9.51. — Soir : 6.13.

Douai, Somain et Valenciennes. — Matin : 5.17 — 8.21 — 11.26. — Soir : 12.31 — 6.13 — 7.38 — 9.36.

Tournai (par Mouscron). — Matin : 5.17 — 10.13. — Soir : 1.15 — 4.48 — 8.13.

Tournai (par Lille) matin : 5.17 — 8.21 — 12.0 — 3.31 — 7.38.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

FORESTIÈRE

DE CRÉDIT ET D'EXPLOITATION

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Statuts déposés en l'étude de Mᵉ DUBOYS, notaire à Paris.

SIÉGE SOCIAL A PARIS,

N° 1, place du Théâtre-Français.

AGENCES DANS LES DÉPARTEMENTS.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. le marquis de BETHISY, ancien Pair de France, Membre du Conseil général de Seine-et-Marne.

M. DE BIGAULT D'AVOCOURT, Inspecteur des Eaux et Forêts, en retraite.

M. CHEVALIER (Emmanuel), ancien notaire, propriétaire.

M. E. HERLOFSEN, de la maison Herlofsen et Cᵉ, de Rouen.

M. le comte de HOUDEDOT, propriétaire.

M. le vicomte DE LANCASTRE, SALDANHA, Secrétaire de la Légation de Portugal à Paris.

M. le vicomte LE BAILLY D'INGHUEM, propriétaire-forestier.

M. MALHERBE DE MARAIMBOIS, propriétaire au Havre.

M. le comte ORDENER, propriétaire-forestier.

Il n'est stipulé AUCUN APPORT en faveur des fondateurs.

Les actions donnent droit :

1° A 6 °/₀ d'intérêt annuel;

2° A 20 °/₀ dans la répartition des bénéfices ;

3° Et à une part proportionnelle dans l'actif social.

Intérêts payables par trimestre *les 15 Janvier, 15 Avril, 15 Juillet et 15 Octobre.*

VERSEMENTS : 100 fr. en souscriv. / 150 fr. à la répartit. — 250 f. p^r act.

Le reste à mesure des besoins de la Société, et suivant décision du Conseil d'administration.

Les souscriptions reçues jusqu'à ce jour par la **Société générale forestière**, assurent, dès maintenant sa constitution.

En présence des nombreuses et importantes affaires qui sont proposées de tous côtés à la Société, et l'assemblée générale étant souveraine, aux termes des statuts, pour fixer définitivement le maximum du capital social de constitution, il a été décidé que les souscriptions continueraient à être reçues dans les départements jusqu'au **28 décembre**, date à laquelle la réunion de l'assemblée générale sera fixée.

On souscrit, soit directement, par lettre chargée, à l'adresse du Directeur, *place du Théâtre Français, n° 1, à Paris*, soit les banquiers au compte de la Société générale forestière.

Les propriétaires-fonciers et les négociants intéressés à l'industrie et au commerce des bois, peuvent, dès maintenant, adresser leurs propositions d'affaires ? achats, ventes, affermages, avances sur coupes, ouvertures de crédit, etc., au directeur de la Société, et elles seront immédiatement mises à l'étude.

Les personnes qui sont dans l'intention de demander à la Société de la représenter dans les départements, ainsi que les Forestiers qui voudraient prendre la direction des zones forestières que la Société organise, sont priées d'adresser, *sans délai*, leurs demandes appuyées de références.

Pour le Conseil d'administration,

9473 *Le président*, marquis de BÉTHISY.